

NEWS

10 juin 2010

Bulletin d'informations
du Dr Christian Copin,
pédiatre provinols.



Album «Coup de
coeur» !

C'est un peu décourageant

Je fais des efforts, et ça prend du temps, pour essayer de vous apporter des informations mensuelles que j'espérais faciles à lire.

Je me rends compte que plusieurs d'entre vous n'ouvre même pas le document. Il est sûr que le mail ne remplace pas la communication orale, mais il faut me comprendre.

Sur des sujets d'actualités, je peux passer beaucoup de temps au cabinet à répéter la même chose dans la journée.

Ce temps passé ne me permettra pas de voir d'autres enfants malades. Le but de ces news était de vous délivrer un minimum d'informations.

Cela n'interdit pas que l'on en rediscute au cabinet!

Mais si vous avez déjà saisi le fondamental ça évite des redites..

Les épidémies du moment

Toujours des **varicelles...**

Des inquiétudes sur des **scarlatines!** La scarlatine est une **angine** avec une fièvre souvent élevée qui s'accompagne d'une **éruption**. Elle est due à un streptocoque que l'on peut diagnostiquer en 5 minutes au cabinet grâce à un test que nous fournissons gratuitement la CPAM. Elle est exceptionnelle chez les moins de 3 ans. De nombreuses infections virales peuvent la suggérer, le test permet de les différencier.

Pour plus de renseignements (c'est sur le site!):

http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/maladie_enfant/23maladie.htm

Le Prevenar. Ordonnances à changer!

Le nouveau Prevenar® (vaccin contre la première cause de méningites, de septicémie, de pneumonie chez le nourrisson) vient d'être commercialisé. Ce nouveau vaccin protège contre 13 souches de ce pneumocoque contre 7 pour l'ancien. Il est donc plus efficace. Je ne ferai donc plus l'ancien vaccin, même pour ceux qui l'ont déjà acheté.

Si vous avez une ordonnance pour l'ancien vaccin demandez à votre pharmacien de vous donner le «13». Si vous l'avez déjà acheté, envoyez-moi un mail pour que je vous adresse une nouvelle ordonnance pour le Prevenar 13.

École et certificats médicaux

Je ne ferai pas de certificat médical pour inscrire votre enfant à l'école !

Le ministère de l'Éducation Nationale a fait une mise au point récente sur les demandes de certificats médicaux dans le cadre de l'école (Bulletin officiel n° 43 du 19 novembre 2009). Il est question des demandes abusives pour les inscriptions à l'école, les absences et le sport.

<http://www.education.gouv.fr/cid49601/menc0924735n.html>

Il n'y a donc aucune raison pour que je perde du temps à remplir un certificat inutile et pallier le manque d'information de certains. Transmettez le texte officiel.

Les vacances

Je serai en vacances du 10 au 24 juillet. Il y a beaucoup de créneaux disponibles pour les rendez-vous au mois d'août. Profitez-en! C'est une bonne période pour que je fasse passer la BREV (c'est un test qui permet d'évaluer les apprentissages des enfants qui ont des difficultés à l'école). La tranche d'âge : 5 à 8 ans. Si vous êtes intéressés, vous précisez au secrétariat que c'est pour une «BREV» (je bloque 1 heure).

Attention aux accidents saisonniers

Coups de soleil, insolation (coups de chaleur), noyades, défenestrations, barbecue etc.! Je ferai très prochainement une «news» consacrée à ce sujet. En attendant, allez sur le site.

Les horaires de consultations +++

Les rendez-vous «d'urgence» sont faits pour des consultations que l'on ne peut prévoir à l'avance (il tousse, elle a de la fièvre, il a une éruption, une grosseur bizarre etc.). Je réserve la moitié de mes plages de consultation pour être disponible pour ces petits (ou plus gros) bobos.

Les mardis et le samedis je suis là, pour les urgences et je prends moi-même les RV pour ceux qui n'ont pu trouver d'autres solutions.

N'oubliez pas que ça ne me dérange pas de faire des consultations les dimanches et jours fériés (quand je suis présent). Envoyez-moi un SMS, je vous répondrai si je peux voir votre enfant.